

Décret

Générale

modern

Décret n° 2018-350/PR/MERN portant modification du Décret n° 2017-025/PRE portant constitution du Conseil d'Administration de la Société International Djibouti Industrial Parks Operation FZCO.

n° 2018-350/PR/MERN

Ministère
MINISTÈRE DE L'ENERGIE, CHARGE DES
RESSOURCES NATURELLES

Date de publication
22 novembre 2018

Numéro JO
n° 22 du 29/11/2018

Date du numéro
29 novembre 2018

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VULa Constitution du 15 septembre 1992

VULa Loi Constitutionnelle n°134/AN/06/5ème L du 02 février 2006 portant révision de la Constitution

VULa Loi Constitutionnelle n°215/AN/08/5ème L du 19 janvier 2008 portant révision de la Constitution

VULa Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution

VULa Loi n°53/AN/04/5èmeL du 17 mai 2004 portant code des Zones Franches

VULa Loi n°103/AN/5ème L du 10 avril 2005 portant sur les Sociétés Commerciales de Zone Franche

VULe Décret n°2002-0098/PRE du 02 juin 2002 portant création de l'Autorité de Zone Franche de Djibouti

VULe Décret n°2016-109/PRE du 11 mai 2016 portant nomination du Premier Ministre

VULe Décret n°2016-110/PRE du 12 mai 2016 portant nomination des membres du Gouvernement

VULe Décret n°2016-148/PREdu 16 juin 2016 fixant les attributions des Ministères

SUR Proposition du Ministre de l'Energie chargé des Ressources Naturelles.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

L'article 2 du Décret n°2017-025/PRE portant constitution du Conseil d'Administration de la Société International Djibouti Industrial Parks Operation FZCO est modifié comme suit

- M. Wahib Ali Boulo, représentant du Ministère de l'Energie, en remplacement numérique de M. Aboubaker Houssein Doualeh ;

Article 2

Le reste des dispositions demeure inchangé.

Article 3

Le présent Décret prendra effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré, communiqué.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH